

# PROJET PEDAGOGIQUE 2017

## INTRODUCTION

La commune du Bouscat dispose de différents centres de loisirs municipaux. Après 12 ans, la municipalité a souhaité déléguer les compétences d'encadrement à l'Association Jeunes Loisirs et Nature. Au fur et mesure des années, cette association s'est développée et structurée. Voici le projet pédagogique mis en place par cette association destinée à l'accueil de jeunes pré-ados et adolescents. Chaque année, il est évalué et peut être amené à évoluer selon les objectifs atteints et les nouveaux constats établis au niveau de la structure et à l'échelle du territoire.

## I - DESCRIPTIF DU CENTRE

L'association Jeunes Loisirs et Nature est située dans le Parc de la Chêneraie, 73, rue du Président Kennedy au Bouscat.

Ce centre d'animation est composé d'une « maison » de 245 m2 environ découpés en différents espaces sur deux étages.

### 1. Au Rez de chaussée :

- une salle d'accueil composée de jeux divers (ping-pong, billard, baby-foot) et d'un espace bar.
- Un salle de réunion
- les bureaux de l'équipe d'animation.

### 2. A l'étage

Une salle destinée à la musique et au soutien scolaire, un coin lecture, un coin destiné à l'aide aux devoirs et aux jeux divers, une salle d'activités manuelles, un coin cuisine et enfin un espace multimédia, un point d'informations.

### 3. A l'extérieur

D'autre part, l'association utilise les infrastructures mises à disposition par la commune en fonction des activités et des projets (city-stade, stade municipal,...)

Ces locaux, réhabilités et repensés par l'équipe d'animation permettent d'utiliser l'espace en parfaite adéquation avec nos objectifs pédagogiques.

Cet établissement peut accueillir jusqu'à 53 personnes. L'association dispose cependant d'un agrément Jeunesse et Sport de 45 jeunes maximum.

## II – LES OBJECTIFS EDUCATIFS

L'association JLN vise à accompagner et à guider les adolescents dans leur apprentissage de la vie en société. Les actions mises en place favorisent l'épanouissement, la socialisation, la responsabilisation et l'engagement des jeunes.

L'adolescence est une phase complexe, où surviennent beaucoup de changements physiologiques, psychologiques et psychosociologiques. En effet, l'adolescent est en quête d'une identité propre et doit faire face à plusieurs difficultés : besoin de reconnaissance vis-à-vis de ses pairs et des adultes, mais également d'indépendance et d'émancipation vis-à-vis des parents. C'est une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentations au cours de laquelle ils vont tester les limites qui leur ont été imposées et braver les interdits. Ils se placent alors en confrontation quasi permanente avec les adultes. Cependant, en même temps que les adolescents cherchent à se détacher de l'autorité parentale, ils ont besoin d'un cadre structurant, fait de limites et de repères, à partir duquel ils vont se construire.

L'équipe pédagogique met en œuvre des actions qui donnent du sens au projet et aux valeurs que souhaite défendre l'association : la tolérance, la solidarité, le partage et la découverte. La mobilisation des parents sera un enjeu majeur cette année.

### **Favoriser l'épanouissement et la socialisation des jeunes**

- Amener les jeunes sur divers lieux de pratiques (loisirs, sportifs, culturels)
- Proposer des activités favorisant la mixité sociale et culturelle
- Accompagnement du jeune vers l'autonomie
- Proposer un accompagnement à la scolarité pour les jeunes en difficulté

### **Rendre les jeunes acteurs de leur temps libre**

- Les responsabiliser dans le fonctionnement et le réaménagement du local
- Les impliquer dans la mise en place de projets, d'actions collectives
- Développer les actions collectives tout en valorisant les compétences de chacun
- Permettre le libre choix d'activité

### **Sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable et éduquer à la citoyenneté**

- Eveiller aux valeurs de savoir être et savoir vivre ensemble
- Impliquer les jeunes dans la vie locale
- Impliquer les jeunes sur des actions solidaires
- Développer des actions intergénérationnelles

### **Développer des partenariats éducatifs**

- Développer et/ou pérenniser des actions en collaboration avec les associations du territoire
- Consolider les relations et les actions avec les collègues
- Créer de nouvelles passerelles avec des partenaires locaux pour guider le jeune sur un parcours sécurisant et adapté à ses besoins
- Participer à des actions de prévention

### **Faciliter l'engagement des familles**

- Nouer de nouvelles relations avec les familles en organisant des rencontres conviviales
- Faciliter le dialogue et l'échange par des actions de soutien à la parentalité
- Soutenir les parents dans cette période de transition et de construction pour le jeune (passage de l'enfance à l'âge adulte)
- Valoriser l'engagement bénévole au sein de la structure et sur le territoire

## III – LE FONCTIONNEMENT

### 1. Conditions d'adhésion

- être résident sur la ville du Bouscat
- être âgé entre 10 et 17 ans.

L'adhésion est de 5 € et la cotisation de 25 € (forfait pour accéder à l'accueil libre)

Un dossier d'inscription est à retirer au local de l'association ou sur internet.

Le dossier complet doit être retourné par un des parents auprès de la direction accompagné du règlement (le paiement peut être échelonné dans le temps). Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

### 2. Fonctionnement général

Cette structure d'animation accueille toute l'année les adhérents du Lundi au Vendredi

- de 15h30 à 18h45 durant la période scolaire sauf le Mercredi de 13h à 18h30.
- de 9h00 à 18h00 pendant les vacances scolaires.

Ce qui caractérise le fonctionnement de ce centre de loisirs pour adolescents, c'est sa relative souplesse. En effet, le jeune peut venir à l'Espace Jeunes et s'en aller quand il le désire. Les parents redeviennent responsables de celui-ci dès qu'il quitte la structure d'animation (voir feuille décharge).

### 3. Au quotidien

Le local se divise en différents espaces d'animation sur deux étages pour pouvoir offrir aux jeunes un large choix d'activités pendant le temps périscolaire.

#### - *Accueil libre :*

Les Mardis, Mercredis et Vendredis sont réservés aux loisirs. Les jeunes disposent d'une salle de jeux (baby, billard, ping-pong,...), d'une salle vidéo (DVD, Consoles,...), d'une salle informatique (accès internet, jeux en réseaux), coin lecture et jeux de société.

Nous proposons également des boissons et des barres chocolatées à la vente après l'école.

Le programme des sorties et des activités du mercredi et des weekends est disponible sur internet chaque trimestre.

#### - *Le Tiki Bar :*

Au centre du lieu d'accueil du local, le bar est un espace convivial où seront proposées des animations à thème mais aussi des actions de prévention autour de la nutrition.

#### - *Accompagnement scolaire*

Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi sont réservés à l'aide aux devoirs de 17h à 18h45. Les jeunes ont tout le matériel pédagogique nécessaire à leur disposition (livres scolaires, dictionnaires, informatique,...). En plus des devoirs, un accompagnement pédagogique permet aux jeunes de découvrir, apprendre, s'éveiller sur des activités (multimédia, cuisine, art créatif, jeux, sport, ...)

- *Du soutien scolaire* est proposé du lundi au vendredi pour les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> pour les matières suivantes : Maths – Français – Anglais et Espagnol. Les cours s'organisent en fonction des compétences et disponibilités des professeurs et des élèves.

Le soutien scolaire est de 25 € par trimestre pour les adhérents.

#### - *Ateliers trimestriels*

Tout au long de l'année, différents ateliers encadrés sont proposés pendant le temps d'accueil de 17h à 18h45. Un planning trimestriel sera disponible sur internet.

Ces ateliers sont sur inscription et certains peuvent être payants.

Au programme : cuisine, loisirs créatifs, multimédia, danse, STEP, théâtre,...

- *Eveil musical*

3 types de cours sont proposés aux élèves : Percussion, Solfège et Piano.

#### 4. Vacances scolaires

##### Les activités

L'association JLN propose un programme d'activités variées pendant les vacances scolaires. Le programme détaillé des activités est disponible au local ou sur le site de l'association.

Les inscriptions se font par mail, par téléphone

- à la demi-journée ou journée selon l'activité au tarif normal de l'association.

*Si le nombre d'enfants est insuffisant, l'activité peut être annulée.*

- en parallèle des activités programmées, un accueil de jeunes avec des activités gratuites proposées par les animateurs sont également en place.

##### Les séjours

Nous organisons des camps sportifs, culturels et/ou de loisirs afin de proposer aux jeunes un espace de vie différent, où chacun pourra évoluer dans la vie en collectivité avec l'accompagnement d'adultes responsables et garants du bon fonctionnement du camp. Les objectifs du séjour reprennent dans leur globalité les objectifs du centre. Plusieurs séjours sont proposés toute l'année aux adhérents. Les tarifs se calculent selon le quotient familial des familles.

##### Répartition des coefficients

Tranche	Coefficient
De 0 à 500 €	Coefficient 1
De 501 à 800 €	Coefficient 2
De 801 à 1100 €	Coefficient 3
Plus de 1101 €	Coefficient 4

Le quotient familial est déterminé par l'attestation CAF qui se trouve sur le site internet (les codes se situent sur la carte d'allocataire) ou par demande à la CAF.

Pour les personnes non allocataires, le coefficient sera déterminé comme suit :

Quotient familial =  $\frac{\text{revenu fiscal de référence}}{12}$  / nombre de parts

## IV – VIE QUOTIDIENNE

Tout en s'adaptant au rythme des adolescents, nous avons découpé la journée en différentes phases afin de ne pas pénaliser les activités mises en place.

### 1. Période scolaire

#### a. *Les lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis,*

- 15h30 à 17h00 : accueil jeune en accès libre
- 17h00 à 18h45 : inscriptions aux ateliers CLAS ou accueil de jeunes

#### b. *Mercredis*

- 13h00 à 14h30 : accueil de jeunes
- 14h30 à 16h30 : activités mises en place par les animateurs ou sortie
- 16h30 à 18h30 : accueil de jeunes avec activités calmes

## 2. Vacances scolaires

Pour les vacances scolaires, nous essaierons de mettre en place une semaine type.

Nb : celle-ci peut changer en fonction des réservations des activités.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h à 10h ACCUEIL LIBRE	9h00 à 10h00 ACCUEIL LIBRE	9h00 à 10h00 ACCUEIL LIBRE	9h00 à 10h00 ACCUEIL LIBRE	9h00 à 10h00 ACCUEIL LIBRE
10h à 12h STAGE SUR 3 MATINEES ACTIVITES MANUELLES, CULTURELLES, SPORTIVES			10h à 17h	10h00 à 12h00 ACTIVITE SUR LA STRUCTURE
12h à 13h REPAS	12h à 13h REPAS	12h à 13h REPAS		ACTIVITE EXTERIEURE
13h à 14h ACCUEIL LIBRE	13h à 14h ACCUEIL LIBRE	13h à 14h ACCUEIL LIBRE		13h à 14h ACCUEIL LIBRE
14h00 à 17h00 ACTIVITE SUR LA STRUCTURE	14h00 à 17h00 ACTIVITE EXTERIEURE	GRAND JEU OU DECOUVERTE SPORT		14h00 à 17h00 ACTIVITE EXTERIEURE
17h00 à 18h00 ACCUEIL LIBRE	17h00 à 18h00 ACCUEIL LIBRE	17h00 à 18h00 ACCUEIL LIBRE	17h00 à 18h00 ACCUEIL LIBRE	17h00 à 18h00 ACCUEIL LIBRE

## V – PREVENTION

Les missions de l'association sont, in fine, la prévention de la délinquance. L'association met toutes ces actions en place afin que les jeunes s'intègrent dans notre société. Il est donc important de réaliser des actions dans ce sens :

### 1. Documentation

Un espace au sein du local est destiné à la documentation sur la prévention. Elle est disponible au sein de l'espace multimédia où les jeunes peuvent se poser, en toute discrétion, pour consulter des documents basés sur la santé (nutrition, ...), la sexualité, les conduites à risque : alcool, drogue,... Ces documents peuvent être complétés au sein du Bureau Information Jeunesse de la ville du Bouscat.

### 2. Actions et animations

Les animateurs doivent être force de proposition en matière de prévention. Nous participons à des manifestations afin de prévenir certains risques de conduite : sécurité routière, forum santé, ...

### **3. Réseau**

Afin de constater et de travailler dans la même direction que les acteurs sociaux locaux, il est important de développer un véritable travail partenarial avec les différentes institutions de la commune :

*Le collège* : un partenariat s'est développé avec les collèges (essentiellement Jean Moulin) afin de créer un relais et de prévenir sur certains jeunes sur des problèmes d'absentéisme, de violence, .... Afin de trouver des solutions communes, un échange régulier est créé avec le collège (aide aux devoirs, soutien scolaire, alternative à l'exclusion).

*Les institutions locales* : des échanges sont régulièrement effectués avec le BIJ et la mission locale ainsi que les associations locales afin de créer une dynamique partenariale. Des jeunes peuvent être réorientés vers les structures adéquates, des relais sur des jeunes peuvent être effectués sur différents domaines tels que le logement, l'emploi, les loisirs,...

*CLSPD* : enfin, afin de créer un véritable réseau sur l'ensemble du territoire, l'Association est membre du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Des réunions sont effectuées avec les partenaires sociaux de la ville (collèges, mission locale, associations, police, CCAS) afin de prévenir de conduites à risque, de travailler sur des actions communes de prévention, de créer un relais avec les jeunes, ....

## **VI – LES MOYENS**

### **1. L'équipe d'animation**

Une directrice, Mme VALIENTE Chloé, titulaire du DUT Carrières Sociales option Animation Socioculturelle, qui coordonne l'ensemble des activités.

Deux animateurs permanents : M. CORRE Julien, titulaire BPJEPS APT, et Mme BONADIO Marine, BPJPS AS.

Un animateur en CUI-CAE à 20h : Mme Le Page Manon, référente périscolaire, BAFA en cours.

Le secteur « jeunes » peut être complété par des salariés vacataires ou des stagiaires suivant les périodes.

Des intervenants extérieurs pour les activités annexes : un professeur de piano, des bénévoles pour le soutien scolaire et l'aide aux devoirs.

### **2. Moyens matériels**

Local mis à disposition par la Municipalité

Equipements sportifs de la commune

Différentes malles pédagogiques pour les activités sportives, manuelles et culturelles,...

Deux Minibus de 9 places pour les déplacements extérieurs à la journée ou sur les séjours

### **3. Moyens financiers**

La Ville du Bouscat

La Caisse d'Allocations Familiales

Le Département

La DDSCS

L'Etat

La participation des familles

Aquitem

Kiwanis (par le financement de matériel informatique)

## VII - COMMUNICATION

### 1. Les relations entre animateurs

La coordination des tâches et la cohésion entre les animateurs sont nécessaires afin de développer une réelle qualité d'accueil sur la structure. En période scolaire, une réunion hebdomadaire est organisée pour assurer la mise en œuvre et le suivi des différentes actions.

Les périodes de vacances ou l'organisation d'activités possédant un caractère plus exceptionnel font l'objet de réunions de préparation et de coordination spécifiques.

### 2. Les relations animateurs/jeunes

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, psychologique et morale des jeunes. A l'écoute des adolescents, ils les accompagnent et les guident dans l'élaboration de leurs projets. Ils sont pour une majorité des jeunes des « modèles » et doivent, à ce titre, adopter une conduite adéquate et respecter les règles de vie du centre. Ils ont à leur disposition les outils de réglementation et de législation concernant l'accueil des mineurs ainsi que des documents spécifiques relatifs à l'animation.

### 3. Les relations animateurs/familles

Les animateurs se tiennent à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s). Dans le cas de situations difficiles (pour le jeune et/ou sa famille), ils doivent respecter la confidentialité des informations données.

Le projet pédagogique est mis à la disposition des familles au sein de l'Espace Jeunes. Il est également remis par écrit lors de l'inscription des jeunes aux activités.

## VIII - EVALUATION

L'évaluation permet de vérifier la qualité du travail réalisé, la cohérence et la pertinence des actions au regard du projet pédagogique.

Les critères d'évaluation seront d'ordre qualitatif et quantitatif et nous permettront de mesurer nos actions :

- Nombre de jeunes présents sur les ouvertures en périodes scolaires et périodes de vacances.
- Répartition filles/garçons sur les différentes actions proposées.
- Répartition territoriale des adhérents
- Nombre de nouvelles activités réalisées sur la structure.
- Nombre de nouveaux jeunes.
- Nombre de soirées information-débat réalisées.
- Qualité des échanges pendant ces soirées.
- Appropriation et fréquence d'utilisation des locaux.
- Nombre de familles impliquées dans le fonctionnement de la structure.
- Implication des jeunes sur les projets.
- Nombre de projets à l'initiative des jeunes.
- Nature des ateliers proposés.

A Chaque Conseil d'Administration, la directrice dresse un bilan des actions réalisées en fonction de ces indicateurs pour évaluer la pertinence des actions et proposer des améliorations ou des changements.

L'Assemblée générale permet de faire un bilan sur l'année et de le communiquer de manière globale aux adhérents, partenaires et financeurs.

A Le Bouscat, le 6 Septembre 2016  
*Valiente Chloé, Directrice*